

tations domiciliaires pour loger nos familles canadiennes.

Et M. Desnoyers continue:

Ces mesures nous placent, nous, constructeurs, devant une situation tragique là où des engagements importants de fonds sur des achats de terrains ou autres ont déjà été conclus. Ceci provoque des pertes et une augmentation considérable des coûts d'opération. Le marché de la construction domiciliaire va être submergé par des demandes de prêts hypothécaires et les applicants se verront refuser les fonds nécessaires. Nous soutenons que les présentes restrictions sont inflationnistes en favorisant les profiteurs qui consentent des prêts conventionnels à des taux d'intérêt usuraires et prohibitifs.

Pour conclure, nous protestons énergiquement contre cette politique que nous jugeons discriminatoire à un secteur particulier de l'industrie qui fournit de l'emploi à des milliers d'ouvriers.

Ici, on parle de la région de Hull surtout, mais c'est dans toutes les régions que nous constatons l'existence de ce problème.

Dans ma propre région, j'ai demandé à maintes et maintes reprises l'ouverture d'un bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement à Rouyn-Noranda. Ces deux villes comptent une population de 35,000 habitants. C'est une région où habitent plus de 150,000 personnes, et de la part de la Société centrale d'hypothèques et de logement, nous n'avons pas de réponse. Le gouvernement n'adopte aucune attitude.

Nous voyons, selon certains rapports qu'on nous donne parfois à la télévision qu'on accuse l'Abitibi d'être une région sous-développée, où il y a des taudis. Il n'y en a pas plus que dans la ville de Montréal. Mais le problème n'est pas résolu. Nous avons besoin de l'aide de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Nous ne voulons pas que la Société soit la propriétaire de ces maisons, mais qu'elle aide l'entreprise privée et permette l'accès à des logements à prix modique, à des maisons convenables pour nos familles canadiennes.

Et la lettre de M. Desnoyers dit:

Pour conclure, nous protestons énergiquement contre cette politique que nous jugeons discriminatoire à un secteur particulier de l'industrie qui fournit de l'emploi à des milliers d'ouvriers. Devant de tels faits, nous exigeons que des mesures immédiates soient prises pour libérer le marché des prêts directs et que les compagnies privées soient forcées d'engager les fonds nécessaires pour les prêts garantis par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Nous appuyons toute autre mesure qui contribuera à redresser ce blocage systématique de fonds au détriment de notre industrie et du public. Une action corrective immédiate s'impose et tout délai ne fait que rendre la situation de plus en plus critique.

Desnoyers Construction Ltée.

Et c'est signé: «Charles Desnoyers, président».

Je mettais le public canadien en garde contre les restrictions de crédit en novembre 1965. Or, ces gens-là ne croyaient pas aux restrictions de crédit. Au fait, le gouverne-

ment clamait que jamais il n'y aurait de restrictions de crédit. On disait même, comme Jean Lesage le dit présentement, que j'étais un chasseur de sorcières, à ce moment-là. Les sorciers et les sorcières sont dans le gouvernement présentement, et c'est vrai que nous allons les chasser tant que nous le pourrons, parce que nous ne pouvons pas admettre de restrictions de crédit dans un pays où tout est à faire, où tout est à bâtir.

Nous avons un peuple canadien capable, décidé à développer ce qu'il y a à développer chez nous et les restrictions de crédit imposées par le gouvernement fédéral vont ralentir la bonne marche des affaires au Canada.

• (5.10 p.m.)

Le gouvernement devrait être le premier à s'opposer à cette politique restrictive qui ne tient pas debout. Et pourtant le même gouvernement est tellement généreux dans les crédits accordés aux étrangers. A-t-on discuté un seul instant le crédit de \$1,625,000 consenti à la Jamaïque pour la construction d'un système d'égout, pour la construction d'un pont, pour la construction d'une route dans la région? Ce prêt a été consenti à la Jamaïque pour une période de 60 ans, sans intérêt.

Le gouvernement consent très facilement des prêts sans intérêt aux étrangers, mais il prête à intérêt, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour loger nos Canadiens. A ce moment-là, le gouvernement nous dit qu'il est impossible de faire autrement, que nous devons, par les temps présents, nous serrer la ceinture et faire des sacrifices. Le peuple canadien n'a-t-il pas fait suffisamment de sacrifices dans le passé pour servir les magnats de la finance, les «contrôleurs» du sang économique de la nation que sont les banquiers canadiens et les banquiers américains? Largeurs ou largesses à l'endroit des étrangers; restrictions à l'endroit des Canadiens!

Monsieur l'Orateur, je veux répéter que je ne m'oppose pas à ce que nous aidions les pays sous-développés tels la Jamaïque, le Tobago ou les pays du Commonwealth situés dans les Caraïbes. Je suis d'avis qu'on leur aide mais, au moins qu'on aide les nôtres. Comment pouvons-nous aider les autres, si nous ne sommes pas capables d'aider les nôtres?

Tous les taudis ne sont pas disparus. Que fait-on dans le moment avec la restriction du crédit? On engendre la pauvreté. Le gouvernement la bénit et, au lieu de lutter contre la pauvreté, il fait actuellement la lutte aux pauvres.

Ce n'est un secret pour personne que lorsque nous passons dans le bas de la ville de Montréal, nous pouvons y rencontrer des gens